

Sujet : [INTERNET] Pour les Commissaires enquêteurs en charge du dossier Portes de la Brenne,

De : Daniel Bastien <danielbastien@yahoo.com>

Date : 27/11/2018 23:43

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Messieurs les Commissaires enquêteurs,

Je me permets, en tant que résident du **Boischaut-Sud**, de vous donner mon avis sur le projet éolien des Portes de la Brenne, étant naturellement concerné, comme tous les habitants de cette région, par les divers projets éoliens en cours.

Vous connaissez déjà tous les arguments que les riverains de projets éoliens industriels mettent généralement en avant pour s'opposer aux divers projets de parcs éoliens industriels que l'on envisage d'implanter sous leur nez ; ils sont légion et bien connus de vous : **rentabilité énergétique dérisoire, pollution induite par les centrales au gaz à maintenir ou à construire en parallèle, emplois essentiellement créés à l'étranger, dérive de notre balance commerciale, désertification des villages et hameaux impactés, paysages défigurés, troubles du sommeil, faune aviaire menacée, inquiétude et exaspération de la population rurale impactée, qui se sent « méprisée » par les sphères parisiennes, la pluaprt des élus et les représentants de l'état etc.)** ; aussi, s'agissant du projet d'Argenton Vigoux Celon, en espérant que mon courrier sera lu jusqu'au bout, je ne soulèverai que des points qui méritent selon moi d'être portés à votre attention.

En premier lieu, en tant que contribuable et consommateur d'électricité participant, par le biais des aides accordées aux promoteurs de l'éolien, je suis obligé de constater l'**aberration qui est celle d'envisager de construire de nombreux champs éoliens industriels dans une des régions les moins venteuses de France** (comme le montrent on ne peut plus clairement les cartes des vents moyens publiées par Météo France que nul ne peut contester). **L'éolien n'a vraiment de sens, tous les aérodynamiciens le disent, que si les aéro générateurs sont installées dans des régions venteuses certes, mais aussi et surtout où les vents sont relativement constants, c'est à dire, globalement, dans les mers ou les océans, comme l'ont fait avec un certain succès (un taux de charge correct) les Néerlandais et les Danois.**

Dans une étude récente on ne peut plus sérieuse, l'**Académie Nationale de Médecine, recommandait une distance minimale d'implantation de 1500 m par rapport aux habitations**, afin d'éviter des troubles divers bien connus dus aux infrasons, dont les troubles du sommeil qui touchent nombre de riverains de sites déjà opérationnels. Or, certains des projets du Boischaut Sud prévoient (comme l'autorise certes une loi d'un autre temps largement rejetée par les populations concernées) des distances à peine supérieures à 500 m, alors que dans de nombreux pays Européens, pour éviter ce genre de troubles, la distance est logiquement fixée à 1500 m. **L'Union Européenne ayant vocation à tout harmoniser au niveau des pays européens, que se passera-t-il lorsque celle -ci aura immanquablement harmonisé, comme on commence à en parler, une distance minimale d'implantation des habitations à 1500 m ?** (dans notre pays, un député a de nouveau déposé un projet de loi en ce sens... le mouvement de gilets jaunes pourrait inciter nombre de députés, qui tiennent à leur sièges, pourraient être tentés d'enfin la voter). Les juges (et/ou la Cour Européenne des droits de l'homme) ne risquent-ils pas, comme dans le cas de l'amiante, d'avancer l'argument de **mise en danger de la santé d'autrui, d'imposer des sanctions en cas de manquements, et d'imposer le démantèlement d'éoliennes** qui auraient été construites, en pure perte, **trop près des habitations.**

Si une distance de 500 m avait un sens lorsque les premières éoliennes dépassaient à peine les 50 m, garder la même distance pour des éoliennes dépassant allègrement les 150 m, constitue une insulte à la logique et au bon sens. Comme vous le savez, des élus nationaux ont essayé de faire évoluer cette loi vers un timide 1000 m, mais vous savez aussi que les lobbies de l'éolien, dont aucun des acteurs ne vit et ne vivra jamais à proximité de parcs éoliens, ont réussi, pour l'instant, à maintenir cette loi aberrante en l'état. Qu'en sera-t-il des installations montées à grands frais et à l'aide de subventions diverses et variées, (l'argent des contribuables et consommateurs d'électricité, nous tous donc), quand l'Europe aura harmonisé à 1500 m, cette distance minimale des habitations, **et qu'il faudra les démanteler, en pure perte pour tout le monde (les contribuables et consommateurs, nous tous).**

Chacun sait que le Boischaut sud est une zone qui ne tient en termes de peuplement, bien que les emplois y soient plutôt rares, que par la tranquillité de la zone, une nature encore intacte, une qualité de vie simple, et grâce à un coût encore raisonnable du foncier (les emplois y sont rares, les salaires peu élevés) mais chacun sait aussi que les villages, les hameaux, les lieux de vie situés à moins de 1000 m des champs éoliens sont voués à une mort certaine. L'offre immobilière étant tellement importante dans la région, (les agences immobilières qui croulent sous les annonces de maisons à vendre en savent quelque chose) **qui ira louer ou acheter une maison dans un hameau ou un village avec un parc éolien industriel situé à proximité immédiate.** C'est la désertification assurée à plus ou moins long terme des hameaux impactés.

Que vont devenir les personnes âgées isolées, nombreuses dans le Boischaut-Sud, et généralement peu fortunées, qui comptaient sur la vente de leur maison, comme cela se fait depuis des décennies, pour terminer leurs vieux jours en maison de retraite dans de bonnes conditions, et qui, dans les hameaux qui seront impactés par l'éolien industriels, faute de repreneurs de leur maison, ne pourront pas le faire. Qui va leur venir en aide ? Personne. Des situations dramatiques en perspective.

Comme nous avons déjà pu le constater dans le Boischaud Sud, des Hollandais, Britanniques ou autres Belges qui y sont installés, inquiets quant à la perspective de champs éoliens industriels dans ce havre de paix, commencent à mettre leurs maisons en vente, sans grand succès d'ailleurs, car à chaque fois qu'est signalé un projet de parc éolien à proximité, les acheteurs potentiels, français et étrangers, font inmanquablement demi-tour. Nous avons pu le constater pour les maisons déjà en vente, par crainte de concrétisation des projets en cours, dans notre petit hameau. **On va tout droit, si tous les projets en cours devaient se concrétiser, vers la désertification d'une bonne partie du Boischaud Sud.** Le processus est déjà engagé, alors qu'on ne parle, à ce stade, que de projets ; ce processus ne ferait que s'accélérer cas de concrétisation des projets. **A quoi bon produire de l'électricité dite de proximité, si la population déserte les lieux.**

Lors des décennies passées, la Parc Naturel Régional de la Brenne, non sans mal, avait fini par se constituer, progressivement, une clientèle de touristes français et étrangers réguliers ; des **emplois liés au tourisme avaient ainsi été créés, lesquels font désormais vivre un nombre non négligeable de familles.** Avec les projets en cours, aux portes d'Argenton-sur-Creuse, le point central du tourisme dans la région, avec certaines des éoliennes industrielles prévues dans l'enceinte même du Parc Naturel Régional (un véritable non-sens écologique), il est clair que ces touristes iront voir ailleurs, et que les métiers liés au tourisme vont disparaître, et faire augmenter un taux de chômage déjà élevé dans la région. **Les quelques emplois annoncés pour la maintenance, à l'expérience des régions déjà concernées, seront loin de compenser les pertes des emplois liés au tourisme, mais aussi au niveau des artisans divers** souvent sollicités dans le domaine de la rénovation et de l'entretien des maisons que possèdent ces résidents étrangers, qui ont commencé à aller voir ailleurs (j'ai plusieurs amis étrangers, pour notre hameau et le hameau voisin, dans ce cas).

Le département de l'Indre donne déjà beaucoup pour l'éolien (nettement plus que la moyenne nationale) ; si le département de l'Indre tient malgré tout, pour des raisons qui échappent au commun des mortels, à intensifier plus encore son effort dans ce domaine, donc à se sacrifier plus encore au profit des autres départements, **pourquoi**, plutôt que de défigurer et d'entraîner la désertification de zones non encore touchées, et qui plus est, situées dans le Boischaud Sud peu venteux, **ne pas densifier les champs d'éoliennes existant déjà dans des zones peu peuplées comme la Champagne berrichonne située au nord de Châteauroux, ou dans la zone entre Châteauroux et Issoudun, , disposant de grandes zones dégagées car essentiellement dédiées à la culture intensive et n'ayant aucune vocation touristique, et qui sont par ailleurs plus venteuses** (cf. les cartes de Météo France). Si c'est pour répartir la manne éolienne entre plus de communes, cela a surtout comme conséquence **de démultiplier les zones défigurées par les champs d'éoliennes et de démultiplier les zones de résidents mécontents, exaspérés, et inquiets pour leur avenir et leur santé.**

Chacun sait que, dans notre pays, si l'on veut baisser le pourcentage d'électricité d'origine nucléaire par de l'éolien (cf ce qui se passe en Allemagne), on doit inmanquablement, en parallèle, du fait de l'intermittence de cette énergie éolienne, construire ou maintenir des centrales à gaz, polluantes donc, un non-sens sur le plan des émissions de CO2, **un phénomène d'autant plus marqué quand on vise, pour installer des champs éoliens, des zones peu venteuses, ce qui est le cas, comme déjà indiqué, du Boischaud Sud.**

Si des centrales solaires de grande dimension et considérées comme viables ont été installées bien plus au nord que dans le Berry, (comme par exemple, en Bavière et sur l'ex base aérienne de Toul, en Meurthe et Moselle), il est clair que le rendement de telles installations serait nettement supérieur dans le Boischaud Sud, nettement plus ensoleillé. **Pourquoi n'envisage-t-on pas, si on doit absolument produire de l'électricité dans le Boischaud Sud, cette alternative bien plus viable, en termes d'acceptation, par la population,** que l'éolien destructeur de paysages, d'emploi, de lieux de vie, etc... et générateurs de nuisances diverses dont ne veulent pas, dans les conditions d'installation actuelles, trop proches des lieux de vie, les populations impactées.

Ne soyez pas étonnés si vous n'avez pas trop de remarques écrites sur ces projets ; les gens du cru, plutôt âgés, ont pour beaucoup la crainte, il faut le savoir, d'exprimer publiquement un avis sur ces questions, surtout s'il devait aller à l'encontre de celui du maire du village (ils ont peur de représailles... cela s'est déjà vu dans certaines communes), avec qui, par tradition, il ne faut surtout pas se fâcher, ou qui irait à l'encontre des intérêts financiers des propriétaires terriens des zones concernées, avec qui on ne souhaite pas se fâcher non plus, parce qu'on a été à l'école avec eux. Mais les **sentiments d'exaspération et d'impuissance face aux lobbies de l'éolien industriel, chez les résidents concernés, sont une réalité.** Dans ces lieux de vie que l'on s'apprête à sacrifier, **c'est l'inquiétude et la colère qui dominent.** On a pu mesurer, dans les zones rurales touchées par des projets éoliens, même si le médias en ont peu parlé, les conséquences de cette exaspération aux dernières élections régionales vis-à-vis du parti alors au pouvoir, non pas par attirance particulière vers les autres partis extrémistes, mais **en vote d'avertissement et de colère.**

Je ne parlerai pas pour ma part des **chauves-souris**, particulièrement nombreuses dans la région, qui, selon les écologistes purs et durs, comme M Hulot le disait lui-même peu de temps avant de démissionner, doivent pourtant être protégées, **ni des oiseaux migratoires**, qui font escale par dizaines de milliers, au printemps et à l'automne, autour des étangs et lacs de la Brenne et du Boischaud Sud ; d'autres le feront mieux que moi.

Ce que je souhaite (comme une majorité des résidents des hameaux directement concernés mais qui n'osent pas exprimer leur colère et leur inquiétude pour l'avenir) c'est que les résidents du Boischaud Sud (**les » êtres humains », dont au bilan on**

parle moins que certaines espèces animales) ne voient pas leur avenir et leur santé être menacés par des prédateurs financiers et autres actionnaires parisiens sans scrupule (et habiles), que l'on n'a d'ailleurs jamais vu et que l'on ne verra jamais, et qui n'accepteraient jamais de vivre à 500 m d'éoliennes industrielles (qui d'ailleurs l'accepterait ?).

Je souhaite (il faut se mettre à la place des personnes concernées) qu'une distance « raisonnable » d'implantation, pour les projets qui se concrétiseraient malgré tout, soit respectée par rapport aux « lieux de vie » (et pas les 500 m officiels qui datent d'une autre époque et qui ne sont plus du tout adaptés au gigantisme des éoliennes industrielles actuelles). A cet égard, les élus locaux de la région, il y a quelques années, s'étaient prononcés en faveur d'une distance minimale raisonnable de 2000 m des « lieux de vie ». On peut les comprendre ; eux aussi seront directement impactés le moment venu. Pourquoi ne pas les entendre ?

Je fais partie de ceux qui souhaitent que soient préservé un minimum de qualité de vie et que des perspectives d'avenir demeurent ; il ne faudrait pas que ceux, les jeunes notamment, qui vivent dans le Boischaud Sud, qui y sont le plus souvent nés, soient amenés à le quitter à jamais à cause de projets dénués, pour certains d'entre eux, de bon sens, et surtout d'humanité (dans une zone parmi les moins venteuses de France et dans un département déjà largement pourvu en sites éoliens) ; si on n'y prend garde, une partie du Boischaud Sud sera transformée à jamais en une zone de villages fantômes. J'ose encore croire que ce n'est pas vraiment ce que souhaitent les responsables de l'administration et nos responsables politiques, dont on attend deux qu'ils protègent l'avenir et la santé de de leurs administrés...encore faut-il leur rappeler.

Merci pour votre attention

A votre disposition pour d'autres informations ou précisions si nécessaire.

Sincères salutations

Daniel BASTIEN

4 Rue des Hirondelles

Le Colombier

36170 Sacierges-Saint-Martin

danielbastien@yahoo.com

